

PROGRAMME WEBINAIRES 2^{ième} SEMESTRE 2024
MEMBRES CORRESPONDANTS
EXPERTS-COMPTABLES

1 – LE NOUVEAU STATUT JURIDIQUE ET FISCAL DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Le 19 Septembre à 14h00 - Durée : 1h30 (dont 15 minutes de Questions/réponses)

Objectifs :

Maîtriser les impacts juridiques, fiscaux, sociaux et comptables de la loi sur l'activité professionnelle indépendante. Pouvoir conseiller ses clients.

Plan indicatif :

Rappel des principaux éléments contenus dans la loi du 14/2/22

Aspects juridiques et patrimoniaux :

- Séparation des patrimoines
- Responsabilités

Volet fiscal :

- L'option IS : conditions, effets, conséquences fiscales du changement de régime
- La liasse d'un entrepreneur individuel à l'IS

Volet comptable :

- Traitement du 1er exercice
- Comptabilisation de la rémunération
- Traitement des dividendes

Volet social

Conclusion

Intervenant : Thierry LEMALLE

Expert-comptable, commissaire aux comptes

2 – FOCUS SUR LA PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

Le 11 Octobre à 14h00 - Durée : 1 heure (dont 15 minutes de Questions/réponses)

Objectifs :

Maîtriser la nouvelle loi du 29/11/23 et les notions de partage de la valeur.

Plan indicatif :

- Modalités de calcul
- Modalités de répartition
- Traitement fiscal et social de la PPV
- Modalités administratives
- Nouveautés concernant le partage de la valeur

Intervenant : Françoise LEMALLE

Expert-comptable, commissaire aux comptes.

3 – LES INTERETS DU PASSAGE EN SOCIETE D'EXERCICE LIBERALE (SEL)

Le 19 Novembre à 14h00 - Durée : 1 heure (dont 15 minutes de Questions/réponses)

Objectifs :

Intérêts et motivations du passage en SEL.

Plan indicatif :

- Définition de la SEL
- Conséquences de la transformation de l'entreprise individuelle en SEL
- Différences SEL IR/IS
- Traitement fiscal de la rémunération
- Traitement social (les dividendes)
- Comparaison BNC/SEL
- Conclusion

Intervenant : Thierry LEMALLE

Expert-comptable, commissaire aux comptes

4 – CONSEILLER SES CLIENTS SUR LE DEMEMBREMENT IMMOBILIER

Le 11 Décembre à 14h00 - Durée : 1 heure (dont 15 minutes de Questions/réponses)

Objectifs :

Approfondir la notion de démembrement et pouvoir conseiller ses clients.

Plan indicatif :

- Définition du principe de démembrement
- Démembrement de biens immobiliers
- Le démembrement dans le cas de la donation, dans le cas de la vente, dans le cas de la vente de l'usufruit
- Démembrement des parts de SCI (suite à donation et suite à vente d'usufruit)
- Conclusion

Intervenant : Thierry LEMALLE

Expert-comptable, commissaire aux comptes